

Revue Éthique en éducation. Les Dossiers du GREE
Directives aux auteurs

Le respect de toutes les directives facilite non seulement l'évaluation des manuscrits mais permet de diminuer sensiblement les coûts de production d'un numéro et de maintenir l'accès gratuit à la *Revue*.

Tous les manuscrits de la *Revue* sont soumis à l'évaluation à l'aveugle par deux membres du comité de lecture externe. Les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé en français et en anglais d'au plus 150 mots et de cinq mots-clés. Un résumé en allemand peut être ajouté pour ceux qui le souhaitent.

L'auteur d'un manuscrit doit envoyer son texte en format *Word* à gree@uqam.ca en deux versions : une version complète et une version anonyme où il a supprimé toutes les informations d'identification dans le texte et les propriétés de fichier et éliminé les informations identifiant le (ou les) auteur(s) des propriétés du fichier.

Conformément aux usages, un manuscrit **ne doit pas avoir été publié auparavant et ne doit pas être en même temps soumis pour publication dans une autre revue.**

Celui ou celle qui le soumet doit en être le premier auteur.

Mention de droit d'auteur : Le contenu de la *Revue* est protégé par la loi sur les droits d'auteurs. De plus, les auteurs doivent transférer les droits d'auteur de leur manuscrit à la *Revue*.

Les manuscrits soumis qui ne respectent pas toutes les directives aux auteurs seront d'emblée refusés. Aussi, les auteurs doivent valider si leur manuscrit rencontre aussi toutes les consignes suivantes.

1. Les consignes générales de mise en page sont celle des Presses de l'Université pages 3 à 10 du document en ligne sur <http://www.puq.ca/formulaires/normes-presentation-manuscripts.pdf>
2. Indications à suivre pour l'insertion de graphiques, figures, diagrammes, tableaux, images, etc. : Ils doivent être insérés aux endroits appropriés dans le texte et se situer à l'intérieur des marges. Si ceux-ci ne sont pas suffisamment lisibles, il est possible qu'ils n'apparaissent pas dans le texte publié.
3. Pour les notes, elles doivent figurer au bas des pages.
4. La longueur d'un manuscrit est de 30 000 à 40 000 signes incluant les espaces mais excluant les références.
5. La date de soumission doit être inscrite dans le coin supérieur droit de la première page du manuscrit. Si le manuscrit est une version révisée du document original, le mot « Révisé » ainsi que la date de la soumission de la version révisée doivent figurer dans le coin supérieur droit de la première page du document révisé.